

L'an mil neuf cent quatre vingt deux, le JEUDI 2 DECEMBRE, à 17 H 30, le CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-DENIS s'est assemblé en NEUVIEME SEANCE dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de ST DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - HOARAU Marcel - GERARD Marc - BOURHIS Camille - CHANE KUNE Maurice - APAVOU Antoine - BOYER Eric - FONTAINE Frantz - RIVIERE Maxime - DUPUIS Jean-Marie - NANDO Raymond - ROBERT Valère - LAURET Gérard - MONDON Jean-Claude - Dr GERARD Gilbert - NATIVEL Jean-Marc - PAYET Aristide - AFFEJEE Jack - Mme POUNY Jeanine - HO-POON-SUNG Yvon - Mme JASMIN Eléopold - Mme ROCHE Valère - AFFEJEE Abdoul-Hack - TANDRYA Fred - CADET Herfort - ATECTAM Henri - Dr MAINGARD Paul - LEFEVRE Gérard - Mme LEGROS Florelle.

Etaient représentés :

| | | |
|-------------------|-----|------------|
| M. LICHARDY André | par | M. RIVIERE |
| Mme PAYET André | par | M. HOARAU |
| M. ROYER Gilbert | par | M. LEGROS |
| M. K'BIDY Fred | par | M. TANDRYA |

Les autres conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 Avril 1884 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un SECRETAIRE pris dans le sein du Conseil. Monsieur BOURHIS Camille, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

NOTA : Le MAIRE certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie de Saint-Denis, le 6 DECEMBRE 1982 et que le nombre de conseillers présents a été de 33/39 en exercice.



./...